

Séance publique du 23 janvier 2006

Délibération n° 2006-3185

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Maintenance et renouvellement AP 10 - Première individualisation de programme - Opération globalisée de maintenance et renouvellement pour remise en service de trois ascenseurs dans le quartier du Tonkin - Individualisation d'autorisation de programme 2006**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Trois ascenseurs situés dans le quartier du Tonkin datent des années 1980, deux d'entre eux (accès au centre commercial des Samouraïs) sont arrêtés depuis quelque temps. En effet, leur mauvais état, dû à leur vétusté et à des dégradations diverses (corrosion, vandalisme...) et la nécessité de les mettre en conformité avec la loi Robien avant 2008, avaient conduit la Communauté à les arrêter, la sécurité des usagers ne pouvant être assurée dans des conditions normales d'exploitation.

Ces ascenseurs sont le moyen d'accès à un certain nombre d'équipements publics et de dalles piétonnes dans ce quartier de Villeurbanne. Afin d'améliorer voire de permettre l'accessibilité de ces lieux publics aux personnes à mobilité réduite, monsieur le maire de Villeurbanne a demandé la remise en état de ces appareils.

Deux ascenseurs sont actuellement à l'arrêt et ne peuvent être remis en service qu'en effectuant des travaux importants :

- un ascenseur de 630 kg - avenue Rossellini

- . cet équipement est à l'arrêt depuis juin 2005,
- . le coût de son remplacement complet (machine + cabine) s'élèverait à 35 000 € TTC,
- . le coût de fonctionnement estimé pour 2006 serait en maintenance de 1 845 € TTC plus les remises en état à la suite de dégradations éventuelles ;

- un ascenseur de 630 kg - avenue Salvador Allende

- . cet équipement est à l'arrêt depuis juin 2002,
- . le coût de son remplacement complet (machine + cabine) s'élèverait à 35 000 € TTC,
- . le coût de fonctionnement estimé pour 2006 serait en maintenance de 1 775 € TTC plus les remises en état à la suite de dégradations éventuelles ;

- un monte-charge de 1 500 kg - allée Georges Clouzot

- . cet équipement est actuellement en fonctionnement,
- . le coût de sa remise en état et de sa mise en conformité obligatoire en 2008 (loi Robien) s'élève à 6 000 € TTC,
- . le coût de fonctionnement estimé pour 2006 est de 2 175 € TTC plus les remises en état à la suite de dégradations éventuelles.

Compte tenu des difficultés rémanentes de maintenance de ce type d'équipement isolé dans la ville, la direction logistique et bâtiment se propose de rechercher, avec le centre commercial Samouraï, des solutions pour assurer une meilleure continuité de service.

Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements au titre des opérations globalisées de maintenance et de renouvellement. Il est demandé au Conseil de bien vouloir valider ce programme de travaux et autoriser une première individualisation d'autorisation de programme maintenance et renouvellement au titre de l'opération globalisée à créer pour 76 000 € TTC.

Circuit décisionnel : ce dossier est validé par le pôle finances et moyens le 19 décembre 2005 et fait l'objet d'une note d'information du Bureau le 9 janvier 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de maintenance et renouvellement pour remise en service de trois ascenseurs du quartier du Tonkin à Villeurbanne pour un coût de 76 000 € TTC.

2° - L'opération fera l'objet d'une première individualisation de l'autorisation de programme maintenance et renouvellement AP 10 pour un montant de 76 000 € TTC - opération globalisée 2006 à créer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,